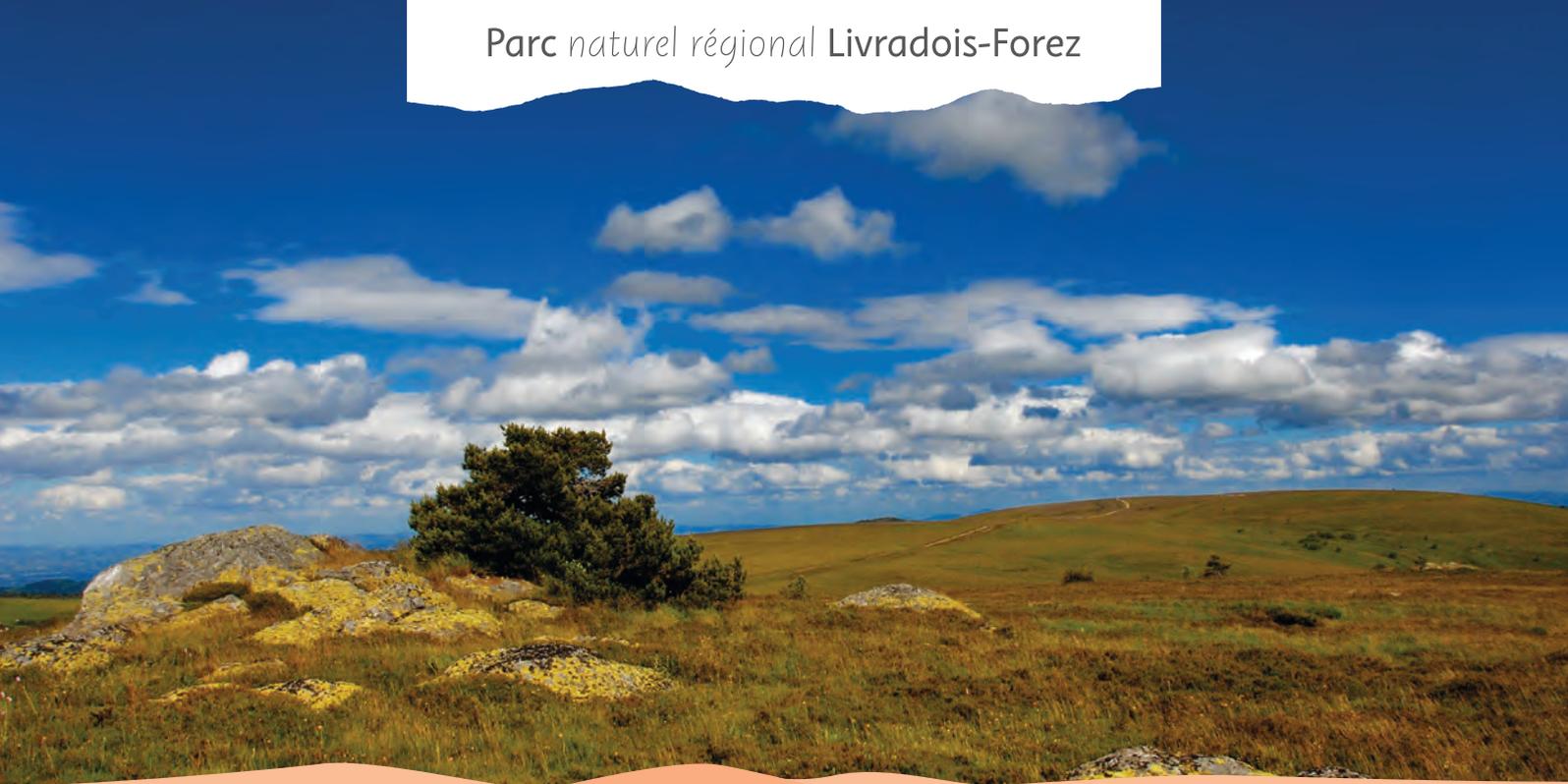


Parc naturel régional Livradois-Forez

A landscape photograph showing rolling green hills under a bright blue sky with scattered white clouds. In the foreground, there are rocky outcrops covered in yellowish-green lichen and a single, dark green pine tree stands prominently on a hillside.

# Pourquoi un Parc pour le Livradois-Forez ?



*l'Auvergne, côté soleil levant*

# sommaire

<b>Parc naturel régional Livradois-Forez carte d'identité</b> .....	<b>p. 4</b>
Un Parc, un territoire, un avenir .....	p. 5
Un label d'exception .....	p. 6
Le Parc naturel régional Livradois-Forez : entre préservation et développement .....	p. 7
2011-2023, quatre axes stratégiques, une série d'objectifs, une pléiade d'actions .....	p. 8

## AXE 1

<b>Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance</b> .....	<b>p. 9</b>
Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels .....	p. 10
Construire les paysages de demain .....	p. 11
Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui .....	p. 12

## AXE 2

<b>Un territoire de ressources au bénéfice des habitants</b> .....	<b>p. 13</b>
Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire .....	p. 14
Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt .....	p. 15
Encourager des pratiques agricoles saines, favorables à une gestion durable des ressources .....	p. 16
Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres .....	p. 17
Valoriser les ressources en énergies renouvelables .....	p. 18

## AXE 3

<b>Des pratiques plus durables pour une « autre vie »</b> .....	<b>p. 19</b>
Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale .....	p. 20
Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie .....	p. 21
Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural .....	p. 22

## AXE 4

<b>« Citoyen d'ici et du monde » : l'Homme au cœur du projet</b> .....	<b>p. 23</b>
Activer le passage des idées aux actes .....	p. 24
Agir pour plus de solidarité .....	p. 25
S'ouvrir aux autres et au monde par la culture .....	p. 26

Vous recherchez .....	p. 27
Adresses et contacts utiles .....	au dos

## Pourquoi un Parc pour le Livradois-Forez ?

Directeur de la publication : Tony BERNARD

Rédaction : Caroline DRILLON

Conception graphique : Crescend'Or

Impression : Chirat, labellisé Imprim'Vert



Tirage à 3000 exemplaires

Document imprimé sur Cocoon Offset 140 g/m<sup>2</sup>

Crédits photos : AGRIVAP, Nathalie BATISSE, Christophe CAMUS,

Ciné Parc, Frédéric FEVE, Yoann LOUBIER, Jacques MARTIN,

Jean-Luc MAVEL, Jérôme PALLE, Photo Contact, Centre Henri

POURRAT, RIBETTE et ORJUBIN, Michel THENOT, Kristel SCHNEIDER,

Photothèque du Parc.

ISBN : 979-10-93-059-04-4 | Dépôt légal : Mai 2014





# Parc naturel régional Livradois-Forez

## CARTE D'IDENTITÉ

**Création** 1986

**Situation** Sur le côté oriental de l'Auvergne et sur une petite partie de la région Rhône-Alpes. Le Parc naturel régional Livradois-Forez s'étend sur trois départements : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et la Loire.

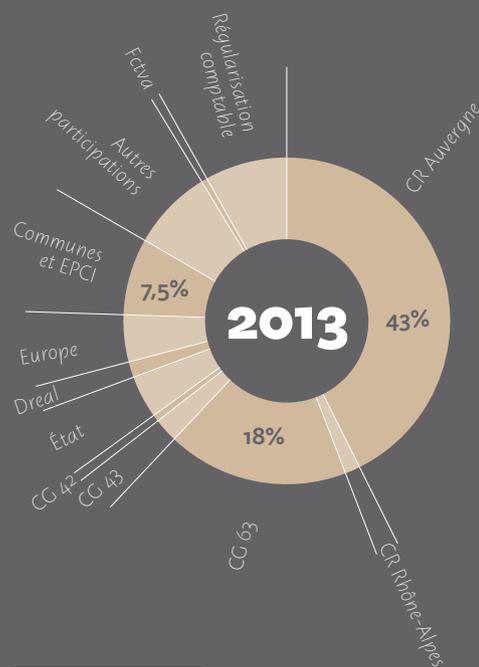
**Superficie de l'aire labellisée** 282 576 hectares

**Nombre d'habitants** 103 172 (y compris les communes associées)

**Nombre de communes** 158 communes appartiennent à l'aire labellisée « Parc naturel régional » ; quatre communes extérieures, dites associées, ont souhaité bénéficier d'un statut particulier.

**Gouvernance** La loi confie la gestion du label « Parc naturel régional » à un syndicat mixte. Le Parc est géré par cet établissement public regroupant quatre types de collectivités qui ont approuvé sa charte : les régions Auvergne et Rhône-Alpes, les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, les 24 communautés de communes et les 162 communes adhérentes.

Ce syndicat est administré par un comité syndical de 65 membres répartis en quatre collèges qui a pour mission d'arrêter les programmes d'activités annuels et pluriannuels, de voter les budgets et les emplois, de créer les commissions de travail, d'examiner les rapports d'activités et d'approuver les comptes.



Répartition des recettes



# Un Parc, un territoire, un avenir

Ils couvrent 15% de la superficie de la France. Pourtant, et depuis leur création en 1967, les parcs naturels régionaux occupent une place unique à l'échelle nationale et internationale. Véritables laboratoires d'idées pour la mise en œuvre d'un développement durable des territoires, ils sont devenus au fil des décennies un modèle intelligent de gestion des aires protégées, de sauvegarde de la biodiversité et de valorisation des patrimoines. À ce titre, ils sont de plus en plus souvent sollicités pour partager leur expérience au-delà des frontières.

Le Livradois-Forez a cette chance, depuis 1986, d'être distingué par le label « Parc naturel régional », qui témoigne de ses richesses patrimoniales, paysagères et culturelles. Créé pour lutter contre les effets de la déprise démographique et imaginer un modèle de développement novateur, le Parc naturel régional Livradois-Forez revendique une approche pluridisciplinaire et invite tous ses acteurs, habitants et élus, professionnels et associations, à participer à ses actions.

Ainsi, avec le Parc et au fil des années, l'image du Livradois-Forez s'est modifiée. Au souvenir d'un espace en voie de désertification s'est substituée désormais la représentation d'un territoire ancré dans le présent. Sa charte, qui fixe ses objectifs pour 12 ans, fournit un cadre à cet engagement collectif. Ses ambitions et sa stratégie se résument ainsi : « *inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez, où frugalité se conjugue avec épanouissement* ».



# Un label d'exception

Par définition, un Parc naturel régional est un territoire rural, reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages, mais fragile car menacé soit par la dévitalisation rurale, soit par une trop forte pression urbaine, soit par une exploitation non maîtrisée de ses ressources. Il possède cinq missions précises, lesquelles sont définies par le Code de l'environnement (article R333-1) :

1. protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
2. contribuer à l'aménagement du territoire ;
3. contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
4. contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
5. réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

L'initiative de la création d'un parc naturel régional relève des conseils régionaux. Chaque parc doit définir son projet, en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles et humaines de son territoire. C'est la raison pour laquelle les actions et les axes d'intervention peuvent sensiblement différer d'un parc à un autre.

Ce projet est présenté dans un document officiel, la « charte ». Après une procédure faisant intervenir une enquête publique, le vote des collectivités, l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et des ministères concernés, le label « Parc naturel régional » est attribué par décret du premier ministre pour une durée de douze années renouvelable.

**Il existe actuellement\* 48 parcs naturels régionaux (46 en métropole, un en Guyane et un en Martinique) qui représentent 15% du territoire français. Celui du Livradois-Forez est l'un des plus étendus. Depuis 2009, il occupe la 4<sup>e</sup> place au classement national en termes de superficie et la 3<sup>e</sup> en nombre de communes.**

\* Janvier 2014

## UNE CHARTE DE PARC : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La charte d'un Parc naturel régional est le document qui concrétise le projet de préservation, de mise en valeur et de développement de son territoire pour 12 ans. Elle détermine son périmètre, les objectifs à atteindre, les orientations stratégiques et les mesures à mettre en œuvre. Elle fixe les orientations et les principes fondamentaux de protection des paysages. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées par les diverses collectivités publiques : communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), départements et régions qui l'ont adoptée, ainsi que l'État qui l'approuve par décret.

Au moins trois ans avant la fin de validité de la charte, une procédure de renouvellement de classement doit être engagée par les Régions concernées. La révision de la charte est réalisée par le syndicat mixte du Parc, après avoir évalué son action et analysé l'évolution de son territoire. Cette procédure vise à définir un nouveau projet pour les 12 nouvelles années. La charte a été révisée à deux reprises, en 1998 et, plus récemment, en 2010. La charte actuelle du Parc est validée jusqu'en 2023.



# Le Parc naturel régional Livradois-Forez : entre préservation et développement

C'est une association, constituée en 1982 par une poignée d'élus de toutes sensibilités politiques, qui est à l'origine du Parc naturel régional Livradois-Forez. Deux ans plus tard, un syndicat mixte est mis en place pour sa gestion. Après agrément du ministère de l'Environnement, le Parc a été créé le 4 février 1986 par délibération du Conseil régional d'Auvergne.

Son périmètre est déterminé par les deux massifs du Livradois et du Forez et intègre de grands paysages remarquables comme la vallée de la Dore, les Bois Noirs, les Hautes-Chaumes du Forez, les monts du Livradois et leur prolongement sur le plateau de La Chaise-Dieu ou les buttes et coteaux volcaniques du Billomois et de la Comté... Le Parc est recouvert, pour la moitié de sa surface, de vastes espaces de forêt où cohabitent les boise-

ments anciens et les plantations récentes. Ce n'est pas là son seul atout : il héberge diverses activités industrielles parfois ancestrales, comme la tresse, le papier, la métallurgie et la coutellerie. Ces savoir-faire qui perdurent, pour certains, depuis près de cinq siècles, ont contribué à enrichir son patrimoine bâti et lui assurent une partie de son intérêt et de son originalité.

Comme tout parc naturel régional qui se respecte, celui du Livradois-Forez a pour mission de répondre, à son échelle, aux grands défis environnementaux. Mais, depuis sa création, il a aussi délibérément orienté ses actions autour de ses habitants en intégrant l'élément humain et le développement économique au cœur même de sa politique.



« Potence » d'Allègre

## UNE MÉTHODE EFFICACE

Le classement en parc naturel régional implique un engagement de tous les acteurs. Il en découle une règle simple : rien n'est imposé, tout est négocié.

### La « co-construction »

Consultation, participation, construction... Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez encourage les projets collectifs et le partenariat. Les projets sont discutés dans les commissions de travail, les comités de pilotage ou encore les réunions mises en place par les collectivités, les associations ou les citoyens.

### La coopération et l'échange

Par l'intermédiaire de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, de l'association « Inter Parcs du Massif Central » (IPAMAC) et de certains réseaux institutionnels ou associatifs (Réseau rural, ARDTA\*), le Parc

Maison des services à Marsac-en-Livradois



met en synergie les compétences de chacun pour mener à bien ses projets et bénéficier de l'expérience d'autres groupes ou collectivités engagés dans une même problématique.

### Un effet levier

La mobilisation des acteurs du Livradois-Forez est un levier important pour négocier le financement des actions. Le programme européen Leader en est l'un des exemples. En moyenne, pour chaque euro apporté par la cotisation annuelle des communes, c'est 35 € qui peuvent être mobilisés auprès des différents financeurs.

\* Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne

# 2011-2023

quatre axes stratégiques,  
une série d'objectifs,  
une pléiade d'actions\*

\* Les actions décrites dans ce document ne prétendent à aucune exhaustivité, elles sont la photographie de l'action du Parc au moment de la publication du présent document, elles ont simplement valeur d'exemple.



La beauté de son cadre naturel, la diversité de ses patrimoines culturels et paysagers sont les principales spécificités du Livradois-Forez. C'est cette richesse que le syndicat mixte du Parc souhaite protéger, en préservant les sites et les cultures remarquables, et en intégrant cette donnée essentielle dans les politiques d'aménagement de son territoire.

AXE

1

Un « socle patrimonial »  
facteur d'appartenance

# Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Une problématique qui se pose à l'échelle nationale est celle de l'érosion de la biodiversité, c'est-à-dire la diminution du nombre d'espèces végétales et animales. Elle se traduit par la réduction de la diversité génétique au sein même des populations et la disparition de certains milieux. L'ambition du syndicat mixte du Parc est de renforcer la protection de ses habitats naturels. Le maintien de la biodiversité devient un atout majeur pour la qualité de vie et le développement d'activités à vocation touristique, culturelle ou pédagogique.

## comment ?

Le syndicat mixte du Parc est le garant de la **préservation et de la gestion des espaces naturels remarquables** : 22 sites « Natura 2000\* » sont présents aujourd'hui sur son territoire. Un projet de réserve naturelle régionale est conduit au lac de Malaguet, en Haute-Loire, qui accueille un grand nombre d'espèces patrimoniales.

\* « Natura 2000 » est un réseau écologique européen destiné à préserver la biodiversité en assurant le maintien ou la restauration des habitats naturels et des populations d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles présentes sur les espaces désignés.

Conformément aux Lois Grenelle, le syndicat mixte du Parc a conduit un premier travail d'**identification de la Trame verte et bleue** et définit une stratégie de préservation des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité sur son territoire, dont le résumé est présenté dans un *Cahier du Parc*.

\* Les corridors écologiques permettent la circulation des espèces végétales ou animales, ordinaires ou remarquables, entre les différents milieux naturels.

Chouette chevêche



Le lac de Malaguet



Le syndicat mixte du Parc a mis en place un **programme de suivi** de différentes espèces animales et végétales rares et protégées, présentes sur son territoire, comme la chouette chevêche, la pie grièche grise, diverses chauves-souris ou encore certains papillons à l'instar du Damier de la Succise, du Nacré de la Canneberge ou du Satyrion du Forez.

Paysage bocager vers Pradat



# Construire les paysages de demain

Les paysages constituent l'un des atouts majeurs du Livradois-Forez. Parce qu'ils sont en corrélation étroite avec le mode de vie et les activités économiques des habitants, ils évoluent rapidement. Afin d'éviter leur dégradation et de prévenir leur banalisation, le syndicat mixte du Parc souhaite développer une culture paysagère commune.

## comment ?

Initiés dans la vallée de l'Ance, les « Ateliers des paysages » ont pour vocation de révéler les richesses paysagères d'une région à travers la mise en place d'une série d'animations originales (randonnées thématiques, visites de sites, débats, expositions, observatoires photographiques...) impliquant les habitants et les élus.



Une poirière en Vallée de l'Ance

La vocation de certains paysages remarquables du Livradois-Forez est réaffirmée. En 1993, sur proposition du syndicat mixte du Parc, le Haut-Forez central (Vallée du Fossat) a été classé à l'inventaire des sites par l'État. Les Hautes-Chaumes ont bénéficié d'un dispositif d'aménagement foncier pour leur restituer une destination pastorale. Aujourd'hui, plus de 800 hectares sont de nouveau affectés à l'estive.



Hautes-Chaumes

Le syndicat mixte du Parc expérimente un projet de médiation paysagère autour de la route départementale 906. À terme, la valorisation de cet axe routier lui permettrait de retrouver sa vocation d'itinéraire complémentaire aux grands réseaux nord-sud de la vallée de l'Allier et de la Loire et permettrait à ses usagers de mieux découvrir le Livradois-Forez.



Départementale 906

# Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Les patrimoines culturels – concept qui réunit toutes les pratiques, représentations, expressions, connaissances ainsi que les savoir-faire – sont la principale source de la diversité des territoires. Leur préservation est indispensable pour conserver l'identité d'une région et pour assoir les bases de tout acte de création.

## comment ?

Les collectivités qui souhaitent intégrer leur **patrimoine culturel** dans leurs actions bénéficient d'une aide concrète. Ainsi, le SIVOM d'Ambert a élaboré un programme qui s'organise autour du collectage vidéo, de la mise en place d'animations scolaires sur le thème du conte et de l'organisation de manifestations spécifiques.



Henri Pourrat, Alexandre Vialatte et Lucien Gachon en 1936



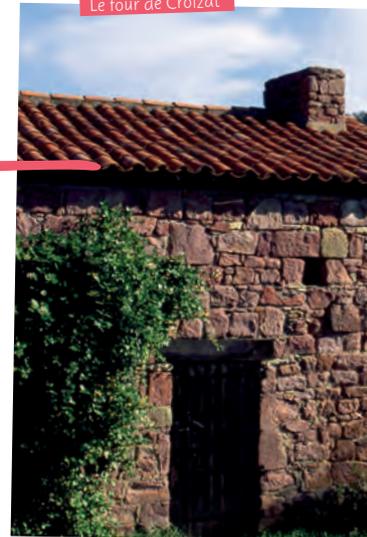
Une attention particulière est portée au **patrimoine littéraire**. Le syndicat mixte du Parc a initié une série de balades géo-référencées, baptisée « Paysages d'écrivains ». Avec l'appui d'un guide électronique, elles permettent de découvrir la biographie et les œuvres des auteurs emblématiques du Livradois-Forez. La création aussi est à l'honneur, avec l'idée et l'envie d'accueillir des écrivains en résidence.

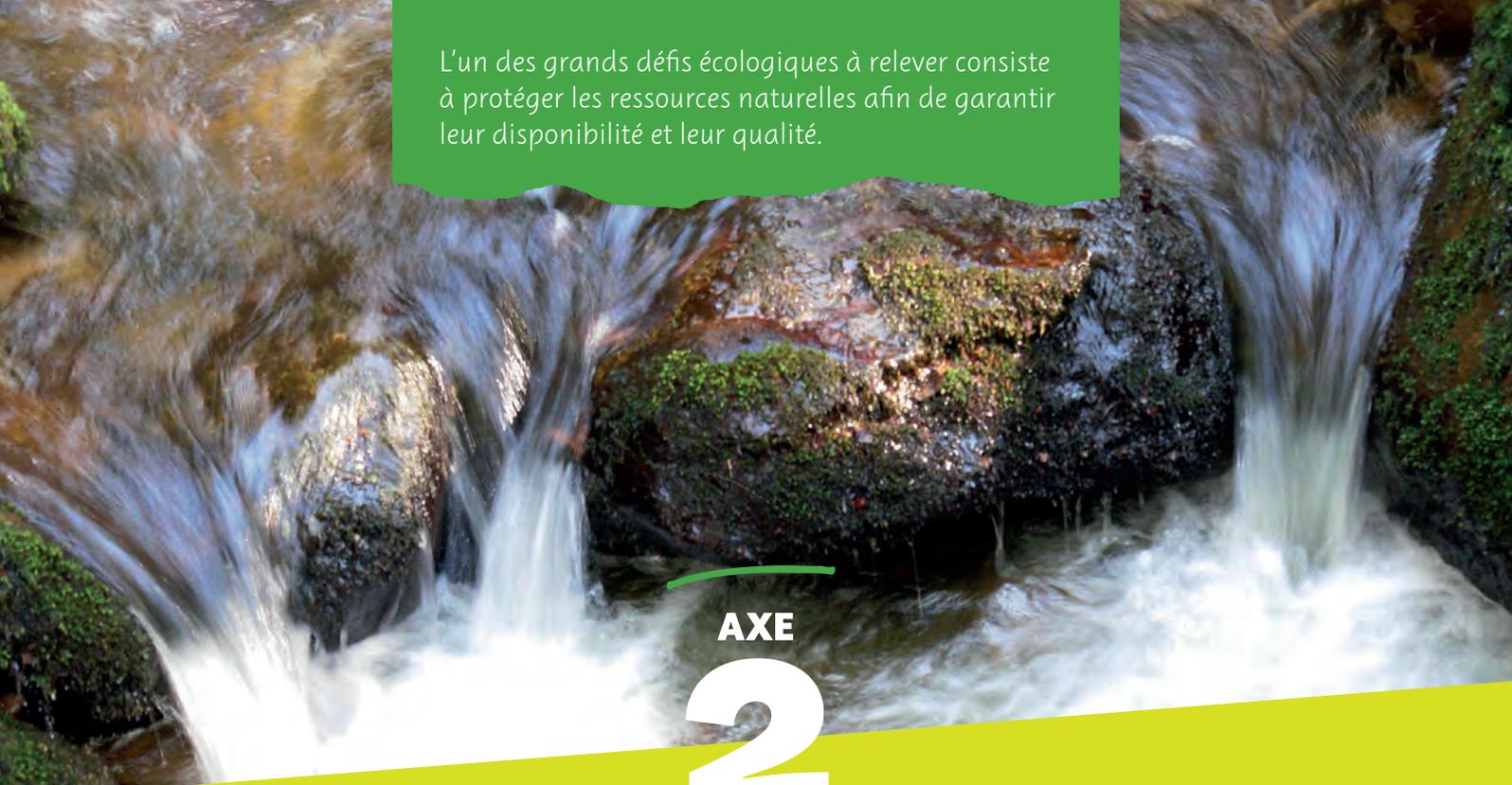
Avec « **Rénover et construire en pisé en Livradois-Forez** », le syndicat mixte du Parc a choisi de mettre en valeur une architecture séculaire, caractéristique de son territoire. Diverses actions organisées dans les écoles ou avec les communes ont permis de faire (re)découvrir ce patrimoine bâti ancien et fragile mais aussi de sensibiliser les habitants à une technique de construction traditionnelle et écologique.  
[www.pise-livradois-forez.org](http://www.pise-livradois-forez.org)

Au chapitre de la **restauration du petit patrimoine**, l'emploi de techniques traditionnelles (enduits, pisé, bois, couverture...) est encouragé, dans le cadre d'un dispositif d'aide et de conseil aux collectivités.



Le four de Croizat



A photograph of a waterfall with multiple cascades of water flowing over mossy rocks. The water is clear and white with foam at the base. The surrounding area is lush with green moss and small plants.

L'un des grands défis écologiques à relever consiste à protéger les ressources naturelles afin de garantir leur disponibilité et leur qualité.

AXE

2

Un territoire de ressources  
au bénéfice des habitants

# Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

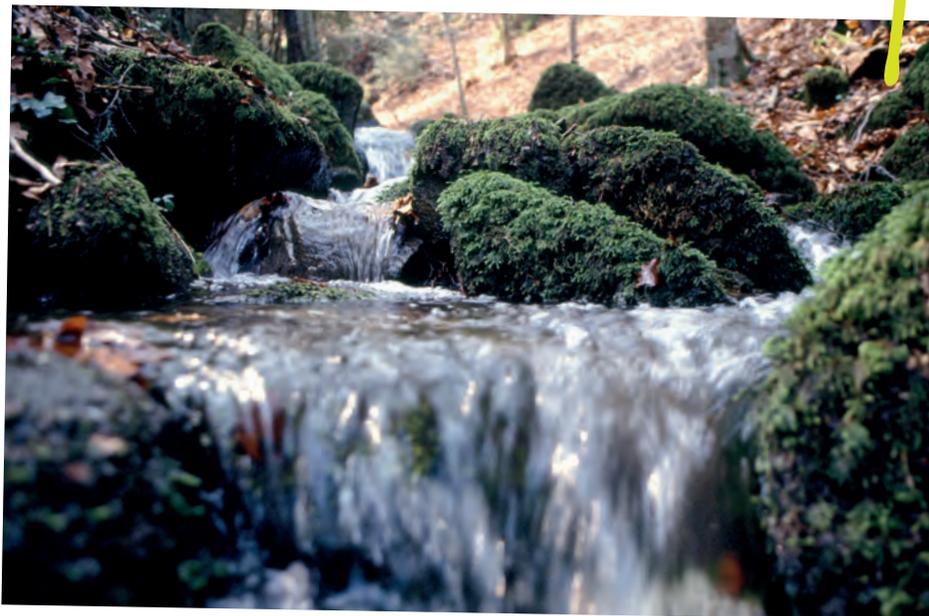
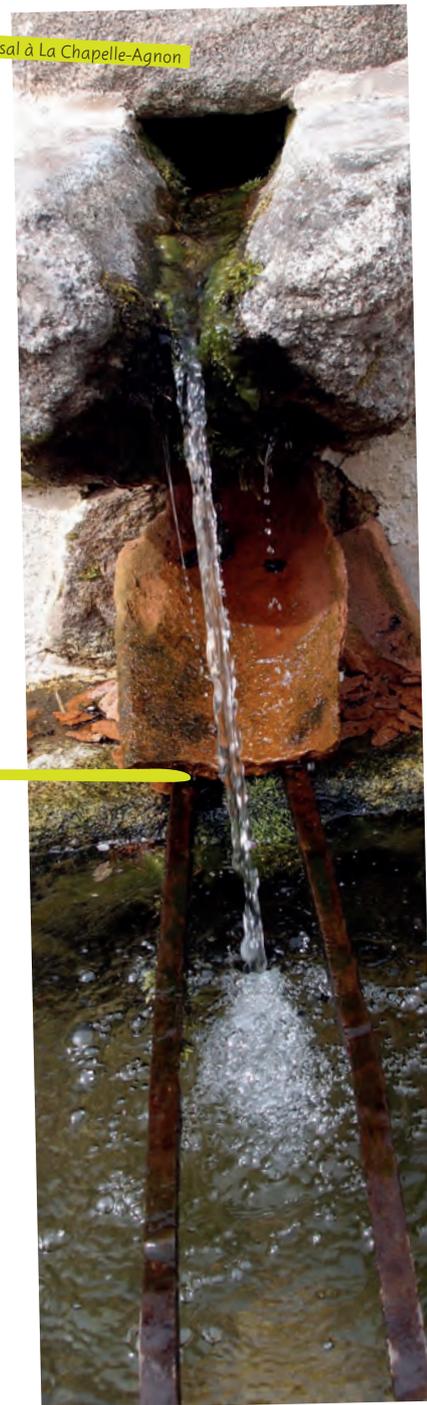
L'eau est devenue un sujet d'intérêt à l'échelle de la planète. Gérer son utilisation, protéger sa qualité en réduisant les sources de pollution, restaurer la morphologie de certains milieux aquatiques sont des enjeux majeurs sur le territoire du Livradois-Forez.

## comment ?

Le syndicat mixte du Parc assure la mise en œuvre du **SAGE** \* sur le bassin versant de la Dore. Ce dernier fixe les objectifs d'utilisation, de protection et de mise en valeur de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il définit également les moyens de leur réalisation, conduit certaines des actions prévues (communication, études, inventaires...) et accompagne les communes et leurs groupements dans des programmes en faveur de la politique de l'eau (contrats territoriaux).

\* Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Fontaine du Barissal à La Chapelle-Agnon



# Promouvoir et développer une **gestion durable de la forêt**

Le Livradois-Forez a une véritable carte à jouer pour la valorisation de ses ressources forestières. Les besoins en bois se sont accrus dans les secteurs de la construction et de l'énergie. Le syndicat mixte du Parc entend prolonger le travail qu'il mène depuis des années en améliorant la qualité des boisements et en sensibilisant les gestionnaires à l'adoption de méthodes sylvicoles respectueuses des milieux naturels, le but étant de favoriser le développement d'une filière bois, génératrice d'emplois.

## comment ?

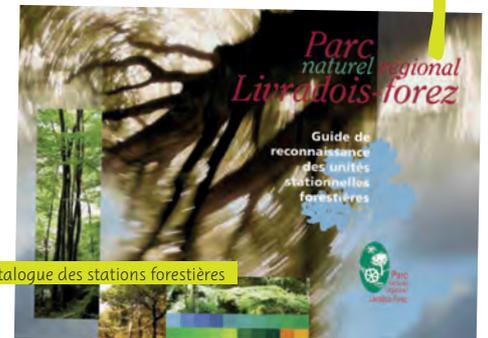
Le syndicat mixte du Parc accompagne la mise en place de la **charte forestière de territoire d'Ambert**, sur sept communautés de communes. Elle se décline en une série d'actions, depuis le développement de la filière bois jusqu'à la valorisation touristique des espaces forestiers, en passant par la préservation de la biodiversité. L'accent a été mis sur la valorisation locale des bois issus des forêts de l'arrondissement (pour l'énergie et la construction notamment).



Le syndicat mixte du Parc publie différents **documents à destination des propriétaires forestiers** afin de leur permettre d'appréhender les principes d'une gestion efficace et durable de leurs parcelles : *Cahier du Parc* sur la gestion durable des boisements, catalogue des stations forestières, plaquettes de présentation des associations de propriétaires\*...

\* Dans ce cas, il s'agit d'un appui technique du Parc aux associations

Afin de garantir l'avenir de la filière bois de qualité, le syndicat mixte du Parc a élaboré un projet, qui a été retenu dans le cadre de l'appel « **Forêt et biodiversité** », lancé en 2012 par les Ministères de l'agriculture et de l'écologie. La démarche, engagée sous couvert de la charte forestière de territoire d'Ambert, comprend trois volets : une étude pour la restauration écologique de zones humides, la création d'un réseau de parcelles expérimentales pour tester des opérations sylvicoles nouvelles (notamment dans la perspective du changement climatique) et l'élaboration d'indicateurs pour suivre la gestion des berges de rivières en milieu forestier.



Catalogue des stations forestières

# Encourager des pratiques agricoles saines, favorables à une gestion durable des ressources

Le syndicat mixte du Parc encourage les pratiques agricoles saines en favorisant l'autonomie des exploitations, en apportant son soutien à l'agriculture durable, au développement des circuits courts de distribution et en agissant, de manière volontaire, pour aider à l'installation de nouveaux actifs afin de lutter contre la déprise agricole.



## Comment ?

**L'autonomie des exploitations** est la clef de chaque projet, afin de limiter le recours à l'achat onéreux de produits peu respectueux de l'environnement, d'améliorer le revenu des agriculteurs et de préserver leur santé. À titre d'exemples, le maintien des prairies permanentes, la mise en place de dispositifs permettant la production d'énergie renouvelable, le développement de l'agriculture biologique et l'installation de nouvelles filières (comme celles liées au chanvre ou aux plaquettes-bois) sont particulièrement encouragés.

**Aides et conseils** sont apportés à ceux qui désirent créer ou reprendre une exploitation en Livradois-Forez. Le syndicat mixte du Parc héberge dans ses locaux le réseau agricole Livradois-Forez. Constitué par neuf communautés de communes, le réseau soutient l'installation agricole, favorise la relation entre les cédants et les porteurs de projets, épaula la mise en place des Contrats territoriaux d'agriculture durable initiés par le Conseil général du Puy-de-Dôme.

Le réseau « **Saveurs du Livradois-Forez** » fédère près d'une centaine de producteurs fermiers, d'artisans, d'entrepreneurs et de commerçants autour de la fabrication et de la vente de produits privilégiant une utilisation respectueuse des ressources du territoire. Le syndicat mixte du Parc contribue au développement des circuits courts et à l'utilisation de la production locale dans les restaurants scolaires en lien avec le dispositif AGRILocal 63 du Conseil général du Puy-de-Dôme et la politique en faveur des signes de qualité et de l'agriculture biologique de la Région Auvergne.

**LE SYNDICAT MIXTE DU PARC CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS.**

# Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres



Journée découverte organisée pour les prestataires touristiques

L'image « Parc naturel régional » est séduisante et les parcs deviennent des destinations touristiques de plus en plus attractives. Le syndicat mixte favorise le développement d'une offre adaptée aux attentes des visiteurs en matière de tourisme de découverte. À charge pour le syndicat mixte du Parc de renforcer la notoriété du Livradois-Forez en assurant une communication efficace et en s'appuyant sur les compétences de tous les acteurs du territoire.

## Comment ?

Les activités sportives et de loisirs à faible impact sur l'environnement, comme la randonnée, le VTT ou l'équitation, connaissent un développement important. Créée en 1994 à l'initiative du syndicat mixte du Parc, RELF, l'association « randonnée en Livradois-Forez » a pour mission d'assurer le balisage et l'entretien de près de 2500 km d'itinéraires. Elle participe également à la réalisation des topo-guides en lien avec la Maison du tourisme du Parc.



Depuis 2005, la **Maison du Tourisme du Parc** fédère la plupart des acteurs du Livradois-Forez (professionnels, communautés de communes, syndicats mixtes, offices de tourisme, réseaux et associations) afin d'harmoniser les stratégies et de mutualiser les moyens. En 2014, son évolution en Office de tourisme intercommunautaire permet de renforcer ses actions, en apportant une nouvelle dynamique humaine et commerciale.

Gravure sur cristal



Créée avec le concours du syndicat mixte du Parc, « **La Route des Métiers** » assure une communication commune pour toutes les structures (châteaux, musées, ateliers d'artisans, exploitations de producteurs fermiers...) ouvertes au public.



Gîte de Rochemulet

Le syndicat mixte du Parc a signé la **charte européenne du tourisme durable (CETD)** dans les espaces protégés. Cette dernière prévoit l'accompagnement des entreprises touristiques dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques en corrélation avec le concept de développement durable et propose, à ce titre, des audits et des formations. Les hébergeurs pourront ainsi bénéficier ensuite de la marque « Accueil du Parc ».

# Valoriser les ressources en énergies renouvelables

La raréfaction annoncée des énergies fossiles est devenue la préoccupation majeure des politiques publiques. Leur responsabilité dans le changement climatique implique l'adoption de comportements plus économes, l'accroissement des performances énergétiques des équipements et le développement des énergies renouvelables.

## comment ?

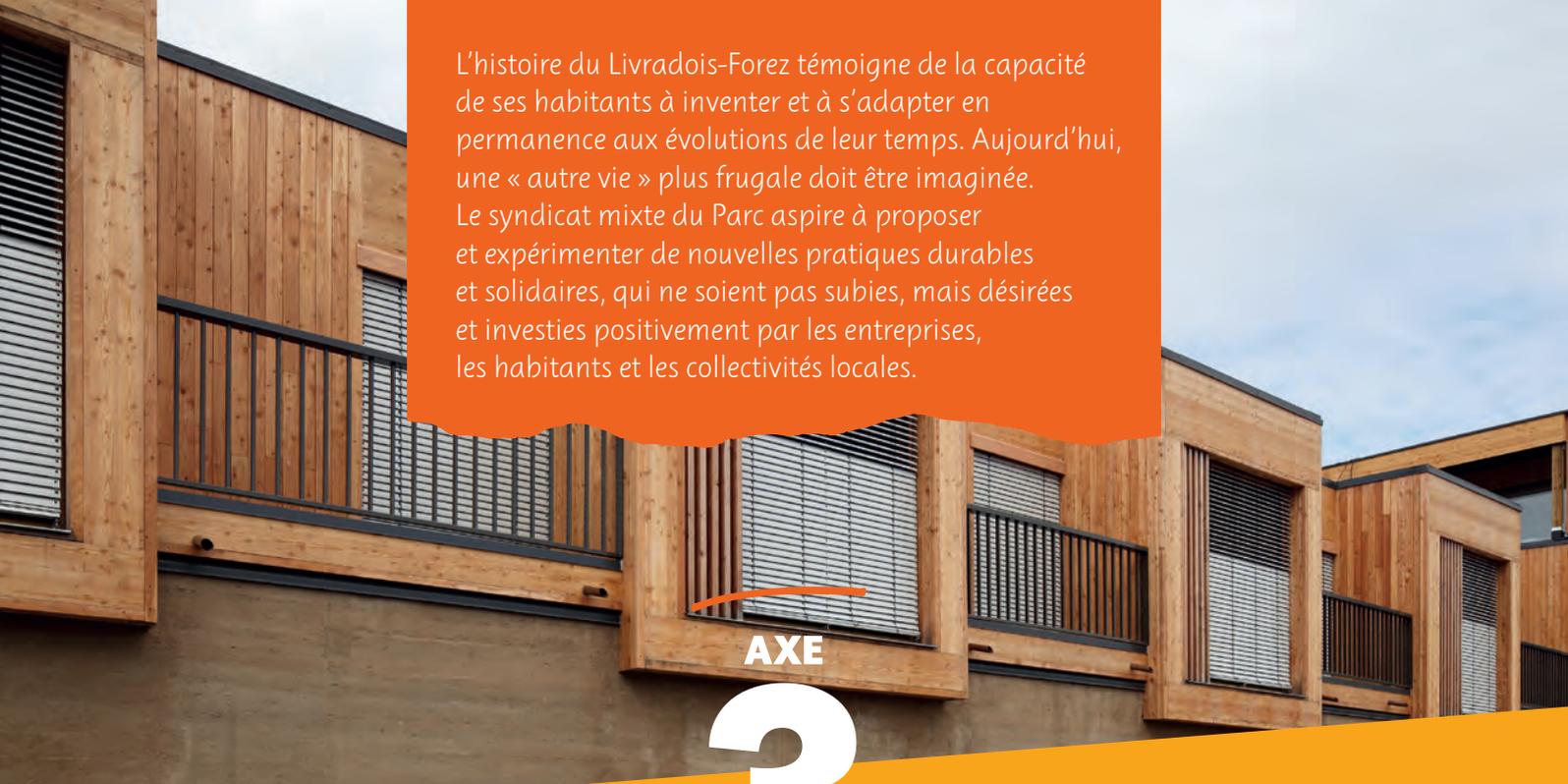
Un schéma éolien a été réalisé par le syndicat mixte du Parc. Cet outil, élaboré en concertation avec les collectivités, détermine les secteurs géographiques où peuvent être implantées les installations sur le territoire, en respectant les habitants, les paysages et l'environnement.

Quatre réseaux de chaleur bois-énergie, des plateformes de séchage et de fabrication de plaquettes ont été cofinancés dans le cadre d'un **Pôle d'excellence rurale** (dispositif de l'État permettant le financement d'actions). Avec le regroupement des communes forestières, un Plan d'approvisionnement territorial (PAT) a été mis en place à l'échelle du Parc pour évaluer les besoins des installations existantes ou à venir, définir les quantités de bois susceptibles d'être négociées et définir les conditions de sécurité des approvisionnements.

**UN PLAN D'APPROVISIONNEMENT TERRITORIAL PERMET D'ÉVALUER LES BESOINS EN BOIS.**



Broyage pour production de plaquettes



L'histoire du Livradois-Forez témoigne de la capacité de ses habitants à inventer et à s'adapter en permanence aux évolutions de leur temps. Aujourd'hui, une « autre vie » plus frugale doit être imaginée. Le syndicat mixte du Parc aspire à proposer et expérimenter de nouvelles pratiques durables et solidaires, qui ne soient pas subies, mais désirées et investies positivement par les entreprises, les habitants et les collectivités locales.

AXE

# 3

Des pratiques plus durables  
pour une « autre vie »

# Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

La réussite des entreprises est essentielle pour le dynamisme du Livradois-Forez. Elle repose sur leur capacité à s'adapter à une économie en pleine mutation. Ainsi, en étroite collaboration avec les chambres consulaires et les collectivités, le syndicat mixte du Parc encourage et valorise les processus de production capables de concilier création d'emplois, justice sociale et respect de l'environnement. Pour accompagner cette évolution, le syndicat mixte du Parc favorise également la création et la reprise d'entreprises.

## comment ?



Chaque année, les « **Trophées des entreprises** » distinguent une dizaine d'entrepreneurs et accompagnent une quarantaine de projets, respectueux de l'Homme et de l'environnement.

En 2013, « **Cap Actif** » a fêté son dixième anniversaire. Créé avec l'appui du syndicat mixte du Parc, ce réseau d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets en Livradois-Forez s'est donné pour vocation de faciliter la création et la transmission des activités économiques sur le territoire.

Rouleaux de carton recyclés transportés par chemin de fer



Le syndicat mixte du Parc sensibilise les sociétés sur les multiples manières d'inscrire leurs activités dans une **démarche de développement durable**. Le réseau DERSELF (Développement de la responsabilité sociétale des entreprises en Livradois-Forez) est né d'une coopération entre tous les acteurs impliqués. Il a pour objectif d'accompagner les entreprises volontaires afin de faire de la responsabilité sociétale un facteur de compétitivité.

Henri Viallon à la forge



# Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Au regard des exigences du développement durable, les collectivités, maîtres d'ouvrage doivent aujourd'hui repenser la conduite de leur projet d'aménagement et de leurs documents d'urbanisme. Pour le Livradois-Forez, l'enjeu est de favoriser l'émergence d'un nouvel urbanisme rural, frugal en espace et en énergie, qui tienne compte de l'environnement, des paysages, des ressources et des savoir-faire locaux. Pour répondre à cet enjeu, le Parc encourage et accompagne la conception d'une architecture de qualité, respectueuse de l'environnement et du patrimoine bâti existant, qui favorise l'accueil des populations.

## Comment ?

Initié par le syndicat mixte du Parc, en réponse à une attente forte des collectivités, **l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez** est un collectif de structures partageant les mêmes objectifs de qualité, d'économie d'espace et d'énergie. Il a pour mission d'apporter un appui technique aux communes et communautés de communes : pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme, en particulier les PLU intercommunaux ; pour programmer et conduire des opérations d'aménagement de bourgs, de bâtiments, d'espaces publics...

Le syndicat mixte du Parc accompagne les collectivités pour concevoir et conduire des opérations ambitieuses destinées à **améliorer l'attractivité des villes et des villages**. Les projets en matière de logement, d'espaces publics, d'activités, de commerces, de déplacements, nécessitent d'associer les propriétaires privés. Deux publications issues du programme « Habiter autrement les centres-bourgs », conduit entre 2011 et 2013, présentent les outils mobilisables pour conduire ces projets de renouvellement urbain.



Le syndicat mixte du Parc a initié une collection de documents réunis sous un titre générique : **Rénover et construire dans le Parc Livradois-Forez**. Ils ont pour objectif de faire connaître les spécificités de l'architecture et des techniques de construction, de donner des conseils pratiques pour la rénovation de l'habitat existant et de favoriser l'innovation architecturale et particulièrement l'éco-construction.

La Monnerie-le-Montel



## Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Pour éviter l'utilisation systématique des véhicules individuels et pour permettre la mobilité de chaque habitant du territoire, le syndicat mixte du Parc encourage d'autres modes de circulation et notamment la mutualisation des déplacements.

### comment ?

En favorisant le **développement du fret**, par l'intermédiaire de la voie ferrée réaménagée Peschadoires/Estivareilles/Darsac. La valorisation de cette ligne ferroviaire pourra, par la suite, constituer une offre de déplacement pour les personnes et s'inscrire dans une proposition touristique liée à la découverte du territoire.



## Réduire les consommations d'énergie en vivant mieux

En France, les consommations énergétiques des collectivités locales sont directement responsables de 15% des émissions nationales de gaz à effet de serre. Persuadé que l'on peut apporter des réponses locales à des enjeux énergétiques d'ordre mondial sans renoncer à un mode de vie de qualité, le syndicat mixte du Parc souhaite développer une véritable stratégie qui vise à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

### comment ?

Le syndicat mixte du Parc a initié un **programme d'assistance aux communes et communautés de communes** dans la réduction des consommations d'énergie de leurs édifices publics. L'opération se divise en trois parties : réalisation d'audits énergétiques sur plusieurs bâtiments (dès 2014) ; assistance technique, juridique et financière aux projets de rénovation globale et qualitative ; appui aux entreprises du Livradois-Forez pour leur permettre d'adapter leur offre à ces nouvelles exigences et à ces nouveaux marchés.

Le syndicat mixte du Parc **sensibilise les collectivités locales** afin qu'elles soient en mesure de modifier leurs pratiques quotidiennes. Ainsi, avec l'appui de l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) et de l'Aduhme (Agence locale de l'énergie et du climat dans le Puy-de-Dôme), le syndicat mixte du Parc participe activement à la sensibilisation des collectivités aux enjeux des économies d'énergie et de la protection de la biodiversité, liés à l'éclairage des espaces publics.



Valcivières



Parce qu'un parc naturel régional est un territoire habité, ouvert à tous, il est important d'aider ses habitants, permanents ou temporaires, à mieux connaître ses multiples ressources, notamment par la mise en place de rencontres et d'activités à vocation éducative, culturelle ou touristique.

AXE

# 4

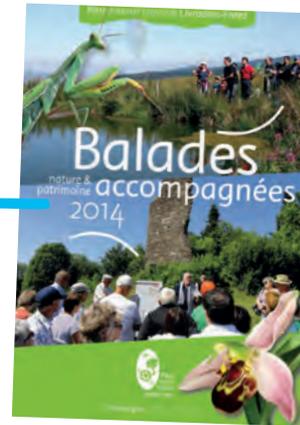
« Citoyen d'ici et du monde » :  
l'Homme au cœur du projet

# Activer le passage **des idées aux actes**

« Plus on connaît, plus on aime ». L'adage de Léonard de Vinci prend ici tout son sens. Le syndicat mixte du Parc mène depuis longtemps un vaste travail de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en direction de tous les publics et notamment des scolaires, en diffusant ses connaissances sur de multiples supports et en favorisant les débats, les échanges et les rencontres.

## comment ?

Une série de documents (plaquettes, guides et topo-guides, fiches nature...) est disponible à la maison du Parc afin de permettre aux habitants du Livradois-Forez de partir à la rencontre de leur territoire.



Chaque année, avec le concours de l'Éducation nationale, le syndicat mixte du Parc lance un **appel à projet** sur un thème éducatif lié à l'environnement, au patrimoine ou à la vie périscolaire. Après avoir travaillé le thème de la construction en pisé (60 classes), les élèves seront invités à devenir « les jeunes observateurs de la biodiversité ».

Les établissements scolaires du Livradois-Forez bénéficient d'une **aide ponctuelle aux projets**, d'animations et d'outils pédagogiques. Pour cela, le syndicat mixte du Parc collabore avec les intervenants rassemblés, pour la plupart, au sein du réseau « Sur les pas de Gaspard ».



# Agir pour plus de solidarité

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez épaula toutes les initiatives des collectivités et des citoyens pour organiser des espaces de rencontres sur leurs territoires respectifs, fédérer les services liés à la personne et mutualiser les équipements à vocation socio-culturelle.

## comment ?

Le programme européen LEADER porté par le syndicat mixte du Parc a permis de soutenir financièrement de nombreux projets comme la mise en place de relais d'assistantes maternelles (RAM), l'ouverture d'une crèche associative, d'une salle de motricité pour les jeunes, d'une maison des services et de ludothèques.



Maison de l'enfance

LES RELAIS D'ASSISTANTES  
MATERNELLES ONT VU LE JOUR  
GRÂCE AU PROGRAMME "LEADER".



« les Ducs » au Demezous Bar

L'IPAMAC \* a conduit une action baptisée « Bistrots de massif », autour du rôle social que jouent les bistrots en milieu rural. Ce travail, réalisé par des étudiants en géographie et des sociologues, a été publié sous la forme d'un guide qui donne des conseils judicieux à ceux qui souhaitent créer, maintenir ou transmettre un tel établissement dans le massif central.

\* Inter Parcs du Massif Central

En l'absence d'équipements culturels sur les territoires ruraux, le café peut se transformer en salle de spectacles et accueillir les artistes et les producteurs de la région. C'est la raison pour laquelle le syndicat mixte du Parc, engagé dans la démarche « Bistrots de massif » propose une programmation culturelle appelée « Le printemps des bistrots ».

# S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

La culture est indispensable à l'attractivité d'un territoire. Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez entend investir pleinement sa mission d'expérimentation en imaginant et en encourageant la mise en place d'actions culturelles innovantes.

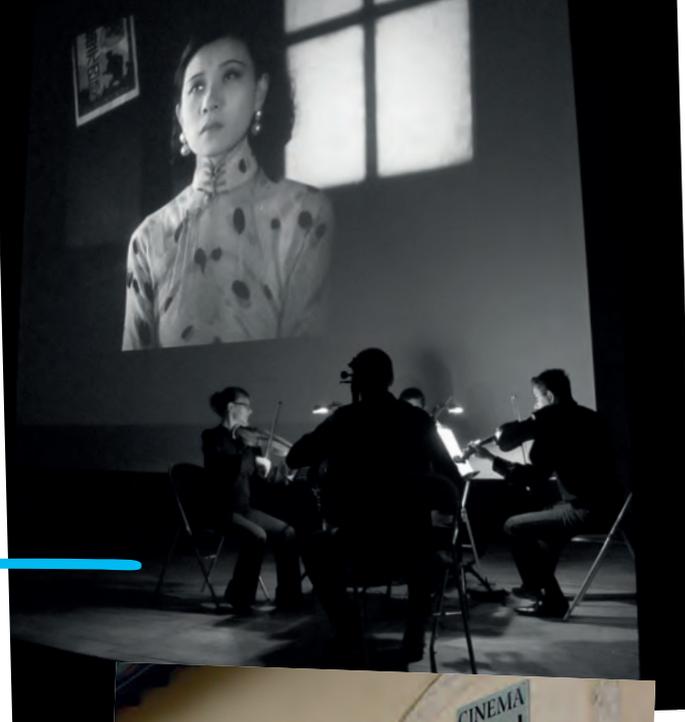
## comment ?

Le syndicat mixte du Parc épaula les réseaux et collectivités locales qui, par le biais de leurs saisons culturelles, de l'organisation de festivals ou d'animations thématiques, valorisent la création sous toutes ses formes.

Il soutient l'action des **associations à vocation culturelle**, à l'instar de l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez (A.B.L.F.) qui fonde son action sur le livre et la lecture, de Ciné-Parc, le cinéma itinérant du Livradois-Forez ou du SIAMU (syndicat intercommunal d'animation musicale).



Passeurs d'histoires à l'ABLF



## Vous recherchez un conseil, un accompagnement technique et/ou financier, vous souhaitez rencontrer un agent du Parc ?

- Le syndicat mixte du Parc, c'est aussi une équipe pluridisciplinaire qui est chargée de mettre en œuvre les missions définies par la charte. Une trentaine de techniciens, tous recrutés pour leurs compétences dans les domaines conjoints de l'environnement et de la gestion de l'espace, de l'aménagement du territoire, du développement économique et touristique, de l'animation culturelle et de la valorisation du patrimoine, proposent, animent et réalisent les différentes actions portées par le syndicat mixte de gestion du Parc.
- La maison du Parc vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (16h00 le vendredi).
- L'organigramme est téléchargeable à l'adresse suivante [www.parc-livradois-forez.org/trombinoscope](http://www.parc-livradois-forez.org/trombinoscope).

## Vous recherchez des informations sur un thème particulier ?

Le centre de ressources qui réunit la documentation relative au Livradois-Forez peut vous aider dans votre recherche.

Sur rendez-vous : 04 73 95 58 03

## Vous souhaitez être régulièrement informé sur les actions du Parc ?

- Le syndicat mixte du Parc dispose de ses propres outils de communication, qui lui permettent d'informer le public sur ses activités et sur les diverses ressources de son territoire (dépliants de présentation, cahiers techniques, calendriers de manifestations, topo-guides...). Ces documents sont disponibles à la maison du Parc et dans les offices de tourisme de la région.
- Deux fois par an, le syndicat mixte du Parc édite le Journal du Parc qui est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres des habitants.
- Il publie La Lettre du Parc qui est adressée chaque trimestre aux élus du territoire et aux institutions. Elle est accessible sur simple demande.
- Il possède un site internet ([www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)) qui permet d'accéder, par le biais des dossiers, des annonces, des communiqués et des agendas, à toute l'information du territoire et de s'abonner à la Lettre électronique.



# UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

## PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

### Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYONT

Tél. 04 73 95 57 57

[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

## IPAMAC (ASSOCIATION INTER PARCS DU MASSIF CENTRAL)

### Moulin de Virieu

2, rue Benaÿ

42410 PELUSSIN

Tél. 04 74 59 71 70

[www.parc-massif-central.com](http://www.parc-massif-central.com)

L'association IPAMAC  
fédère les 10 Parcs naturels  
du Massif Central.

## FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

9 rue Christiani

75018 PARIS

Tél. 01 44 90 86 20

[www.parc-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.tm.fr)

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France se charge de représenter les intérêts collectifs des 48 Parcs français auprès des instances nationales et internationales et de faire connaître leur éthique. Elle participe activement à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français.



Parc naturel régional Livradois-Forez

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél. 04 73 95 57 57

Fax 04 73 95 57 84

Courriel [info@parc-livradois-forez.org](mailto:info@parc-livradois-forez.org)

[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

